

***S'attaquer aux causes de la pauvreté
plutôt que s'attaquer aux pauvres***

Mémoire présenté dans le cadre de la
Consultation publique en matière de lutte contre la pauvreté
et l'exclusion sociale

Par le
Regroupement des organismes communautaires des Laurentides
(ROCL)

Janvier 2016

Nous, bénévoles, travailleuses et travailleurs, oeuvrant au sein des organismes communautaires des Laurentides et impliqués dans nos communautés, tous les jours travaillons et luttons contre les injustices, la pauvreté, l'isolement, l'exclusion et la marginalisation.

Nous voyons, depuis le printemps 2014, et encore plus fortement depuis la dernière réforme en santé, une détérioration des conditions de vie (pauvreté, santé mentale, violence, etc.) des personnes et un accès aux services sociaux qui rétrécit au point d'être parfois carrément inexistant.

Nous constatons que le désengagement de l'État à l'égard des services publics et les mesures appauvrissantes vécues directement par la population exercent des pressions intenable, tant du côté du réseau public que du côté des organismes communautaires.

Les impacts sont nombreux :

- Une détérioration du tissu social (isolement social, insécurité financière, endettement et problèmes financiers, insécurité alimentaire, itinérance, violence, dépendance, etc.),
- Un alourdissement des problèmes sociaux et des problèmes de santé mentale qui nécessitent des suivis cliniques plus spécialisés,
- Une augmentation significative des références de la part du réseau vers les organismes communautaires.

Il est faux de dire que les restructurations et les mesures d'austérité (que vous appelez *rigueur*) n'affectent pas les conditions de vie et les services à la population. Au contraire, les hausses de taxes et de tarifs conjugués aux baisses d'impôts provoquent, d'une part, plus d'inégalités sociales et, d'autre part, justifie les compressions dans les services publics.

Il est faux de dire que la croissance économique produit de la richesse pour tout le monde. En fait, au Canada, 37 % de la croissance va dans les poches de 1 % de la population.

(Source : OCDE)

Pendant ce temps, il y a pertes d'emploi, stagnation des salaires, appauvrissement des gens et hausse des tarifs.

La pauvreté existe

Elle touche plus fortement les femmes et les enfants. Elle touche même les salariéEs (faible salaire, temps partiel) et la classe moyenne.

La pauvreté s'accroît

Mises à pied, perte d'emplois de qualité, accès difficile à l'assurance emploi, pénalités à l'aide sociale sur des montants déjà insuffisants pour se loger, se nourrir, se vêtir, etc.

La pauvreté détruit

Stress, angoisse, dépendance économique, milieu de vie insalubre, insécurité alimentaire, délinquance, violence, perte de sens, suicide, etc.

Voici quelques témoignages reçus dans les Laurentides lors de rencontres avec les travailleuses des organismes membres du ROCL.

- *« Une femme victime de violence et qui a d'importants problèmes de santé mentale a frappé à notre porte parce qu'elle n'avait pas de service dans le réseau public avant plusieurs jours. Nous ne sommes pas outillées pour travailler avec des femmes qui décompensent! Ça dépasse largement notre mandat pour un organisme communautaire. Cela fragilise notre ressource et l'ambiance entre les femmes hébergées s'en ressent. »*

Une travailleuse de La Maison d'Ariane, Maison d'aide et d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence conjugale à Saint-Jérôme.

- *« Les demandes en aide alimentaire ont triplé depuis 5 ans dans notre organisme. En 2010, nous aidions 200 familles. Aujourd'hui, 600 familles ont recours à nos services. On s'en doute, le financement et les ressources humaines n'ont pas suivi la même progression. »*

La directrice du Garde-Manger des Pays-d'en-Haut.

- *« Dans la MRC d'Argenteuil, certaines personnes sont si pauvres qu'elles ne peuvent même plus se payer un logement. Elles vivent dans la forêt, sous des bâches en plastique. »*

Une travailleuse du Centre de Femmes de Lachute.

- *« Le transport adapté est tellement limité dans notre coin que les personnes handicapées ne peuvent même plus venir à leur seule sortie de la semaine pour socialiser et briser l'isolement les vendredis soir. Ces coupes sont des pertes d'acquis incompréhensibles car elles affectent des gens pour qui ce service est essentiel. Tout ça supposément pour sauver quelques milliers de dollars. C'est incompréhensible. »*

La coordonnatrice de l'Association des personnes handicapées intellectuelles des Laurentides à Sainte-Agathe.

- *« Une femme est morte de faim, à Saint-Jérôme, il y a à peine un an. Elle ne cadrait pas dans les critères pour recevoir des services du réseau de la santé. Elle est décédée seule, dans sa cuisine. On n'en revenait pas. »*

Une intervenante de l'Ami-E du Quartier à Saint-Jérôme.

Le ROCL se positionne formellement

- ✓ **CONTRE la destruction des services publics et des programmes sociaux et**
- ✓ **CONTRE la tarification et la privatisation de nos services et programmes sociaux.**

Le ROCL se positionne

- ✓ **POUR une réelle redistribution de la richesse.**

Le ROCL demande au gouvernement de réorienter le tir quant à son approche qui consiste à considérer comme une dépense ce qui est de l'ordre du bien commun (services sociaux et de santé, éducation, solidarité sociale, etc.) et comme un investissement quand des fonds publics sont injectés dans une entreprise privée. Nous considérons qu'en investissant dans le secteur public et la solidarité sociale, en répartissant la richesse plus équitablement, nous arriverons à stimuler l'économie ET la participation citoyenne d'une majorité.

Nous demandons que tous les citoyens payent leur juste part y compris les citoyens corporatifs, les grandes corporations et les entreprises. Nous demandons une justice sociale qui passe notamment par une justice fiscale.

Nous demandons que soit respecté l'esprit de la loi 112 vers « la planification et la réalisation d'actions pour combattre la pauvreté, en prévenir les causes, en atténuer les effets sur les individus et les familles, contrer l'exclusion sociale et tendre vers un Québec sans pauvreté. » Il faut cesser d'appauvrir les gens comme c'est le cas avec les décisions prises depuis avril 2014.

Nous vous proposons plusieurs pistes d'action très concrètes, bonnes pour la santé des gens et bonnes pour l'économie du Québec. **Ces bonnes pratiques de saine gestion des fonds publics offrent un rendement optimal de santé et de productivité citoyenne. Ces pratiques doivent être instaurées de toute urgence.**

Pour actualiser de façon durable les orientations suivantes de la politique gouvernementale :

- Prévenir la pauvreté et l'exclusion sociale en favorisant le développement du potentiel des personnes;
- Renforcer le filet de sécurité sociale et économique.

Le ROCL propose de :

1. Stopper les mesures appauvrissantes

- Hausses de tarification : Hydro Québec, frais accessoires en santé, TVQ, etc.
- Diminution des services à la population.
- Diminution de subventions au CPE et tarification à la hausse pour les parents.
- Coupes à l'aide sociale.
- Révision du panier de services socialement et médicalement requis.

2. Investir dans l'économie publique

- Assurer le maintien et l'intégralité des services sociaux et de santé (gratuité, accessibilité et priorisation des besoins humains).
- Instaurer un revenu minimum garanti (sortir de la survie et favoriser le développement du potentiel des individus).
- Investir les sommes prévues au redressement du financement des organismes communautaires (350 M\$ pour 4 000 organismes au Québec).
- Réaliser une analyse différenciée selon les sexes dans l'ensemble des choix et orientations du gouvernement pour plus d'efficacité et surtout pour plus d'équité.
-

3. Miser sur le bien commun

- Réinstaurer la taxe sur le capital pour les institutions financières.
- Augmenter le nombre de paliers d'impositions pour assurer une réelle progressivité de l'impôt et une contribution plus juste.
- Lutter contre la fraude et la mauvaise gestion des fonds publics (évasion et évitement fiscaux, corruption, etc.)
- Augmenter les redevances sur les ressources naturelles et revoir les mesures fiscales destinées aux grandes entreprises dans un esprit de « juste part ».

Les propositions du ROCL vont dans le sens du *Rapport du Conseil national du bien-être social* du Canada, sorti en 2011. Ce rapport, encore très d'actualité, fait état du coût élevé que représentent les conséquences de la pauvreté, expliquant ainsi comment il est profitable pour toute la population d'investir pour mettre un terme à la pauvreté.

« Selon un modèle axé sur l'investissement, plus on consacre de ressources à la prévention de la pauvreté et aux mesures directes visant à affranchir les gens de la pauvreté, plus les bénéfices seront élevés pour tous les canadiens et canadiennes car les coûts liés aux soins de santé et les autres coûts indirects diminueront. Le bien-être des gens qui se trouvent à l'échelon inférieur de l'échelle des revenus s'améliorera, et, comme ils consacreront moins de temps à simplement assurer leur survie, ils auront davantage l'occasion de contribuer à la société et à l'économie. Il faut comptabiliser ces types d'avantages et les rendre beaucoup plus visibles de façon que la population canadienne comprenne bien qu'un tel investissement serait rentable. »

Le ROCL est un large regroupement de 145 organismes communautaires autonomes qui œuvrent dans les Laurentides. Certains travaillent pour venir en aide aux familles, aux femmes, aux personnes démunies, aux handicapés, aux jeunes, ou encore en défense de droits, en alphabétisation, en consommation, en crédit communautaire et en solidarité internationale. Les organismes portent des valeurs de justice sociale et d'égalité. Leurs approches visent une réappropriation de pouvoir par les personnes afin que chacun et chacune puisse agir comme citoyenNE à part entière. L'écoute, l'entraide, ainsi que des activités d'information et d'éducation populaire sont partie intégrante de leur quotidien.